Extrait du Registre des dé Reçu en préfecture le 23/09/2025 CONSEIL MUNICIPAL du 1

Envoyé en préfecture le 23/09/2025

Publié leembre 2025

ID: 035-213501380-20250918-D124_2025-DE



L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

Date de Convocation	12/09/2025
Date d'Affichage	12/09/2025
Nombre de Conseillers en exercice	13
Présents	7
Votants	11

Étaient présents :

Mr André PHILIPOT, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Michel LEBOUC.

Absents excusés:

Mr Bertrand MONTEMBAULT donne pouvoir à Mr André PHILIPOT,

Mr Patrick DEMARQUET donne pouvoir à Mr Christian LAN.

Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mr Michel LEBOUC,

Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS.

Absentes:

Mme Colette PENDRIGH, Mme Sylvie COUPE

2ème réunion: le quorum n'ayant pas été atteint lors de la convocation pour la réunion du 11 septembre 2025, le Conseil Municipal a été convoqué une nouvelle fois.

Madame Stéphanie GARNIER est nommée secrétaire de séance.

N°124-2025

Validation du devis pour un vidéo projecteur à l'Ecole publique

Monsieur le Maire ne présentera pas de devis.

L'entreprise MARY, après consultation, doit faire intervenir le commercial de l'entreprise EPSON pour définir le type de matériel qui conviendrait le mieux pour l'acquisition de ce matériel.

Certifié exécutoire, après transmission En Préfecture le Et publication le

Pour extrait conforme, Le registre dûment signé, Le Maire.